



Angers, le 17 juillet 2019

## « L'Été au Lac » : 400 animations jusqu'à la fin du mois d'août

**Jusqu'au 25 août, plus de 400 animations autour du sport, de la culture et du bien-être seront proposées au Lac de Maine à Angers. Des activités gratuites\* et pour tous les âges.**

Tous les jours, de 10 h à 20 h, L'Été au Lac propose des activités sportives, culturelles et créatives aux Angevins et aux touristes. Des temps d'information et de sensibilisation autour de la santé et du bien-être ainsi que des concerts en partenariat avec la Buvette du Lac sont également prévus.

### Un vaste choix d'activités sportives

Parmi les activités proposées, on retrouve des sports nautiques (kayak, voile, aviron), des sports collectifs (football, quidditch, beach volley) ou encore des sports d'opposition et de plein air (karaté, beach flag, pêche).

Cette année, des nouveautés ont également été ajoutées : danses latines, tchoukball, self-défense féminin ainsi que des balades en VTT pour découvrir la partie sud et nord de la ville d'Angers.

Des temps de lecture, des ateliers origami ou du yoga du rire sont aussi inscrits au programme, comme beaucoup d'autres activités culturelles, bien-être et créatives.

### Un service de prêt de matériel

Le matériel sportif et des vélos sont mis à disposition pour permettre à tous de profiter de ces moments conviviaux. Des vélos enfants peuvent également être empruntés.

En 2018, 300 prêts de matériel sportif par jour, 12 activités sur inscription avec un taux de participation de 95 % par jour ainsi qu'une moyenne de 4 vélocités prêtés par jour ont été recensés.

### La 4<sup>ème</sup> édition inaugurée ce mercredi

L'édition 2019 de l'Été au Lac a été lancée ce mercredi 17 juillet, en présence de Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, de Roselyne BIENVENU, Adjointe aux Sports et aux Loisirs, et de Gilles LATTÉ, Président de l'Etablissement Public du Parc de Loisirs du Lac de Maine.

### Rappel sur les réservations

A noter que certaines activités se font uniquement sur inscription. Plus d'informations au 06 85 83 63 61 ou sur [eteaulac@ville.angers.fr](mailto:eteaulac@ville.angers.fr) ou sur place à la cabane Infos (proche de la baignade).

Pour les activités sur inscription, merci de bien vouloir confirmer un jour à l'avance votre participation par téléphone ou par mail. Les inscriptions sont ouvertes 15 jours avant la date de l'activité choisie.

Retrouvez le planning des animations et les modalités d'inscription sur [angers.fr](http://angers.fr) (mettre lien)

\* Deux activités sont payantes : les défis Poney et le Hoverboard.